

Littoral : la colère des élus varois

Le syndicat des communes du littoral varois réuni sous la présidence de Gil Bernardi, maire du Lavandou, avait deux dossiers exposés à l'ordre du jour : l'absorption par le Parc national marin de Port-Cros de onze communes situées sur le continent et le projet de loi dans lequel figurerait (selon les termes actuellement soumis aux communes, c'est-à-dire non adopté à ce jour) un pourcentage uniforme de 30 % de linéaire côtier qu'il faudrait "remettre" à l'état sauvage. Des projets rejetés à l'unanimité !

La réunion, qui s'est déroulée à Sanary, a commencé par un récit du maire du Lavandou, Gil Bernardi : "J'étais à une réunion publique, au Lavandou, sur le thème de l'environnement et du développement durable, thèmes qui me sont chers. Tout à coup, raconte-t-il à ses collègues maires, un fonctionnaire du parc de Port-Cros (le nouveau directeur) déclare, parlant de Port-Cros, qu'il s'agit d'un diamant au milieu de communes poubelles ! Ce comens de l'Etat était mon invité, sur ma commune, et traite celle-ci de poubelle ! C'est scandaleux et inadmissible. C'est une injure adressée à tous ceux qui vivent dans nos communes du littoral, y sont heureux, et à tous ces millions de touristes qui choisissent tous nos com-

munes littorales et varoises pour leurs vacances". Au sein du syndicat, les maires de tout le littoral ont été ulcérés d'apprendre que leurs communes (eux compris) étaient "des poubelles". Question : pourquoi une telle agression et pourquoi en ce moment ? Gil Bernardi l'a dévolé : "Nous aurons une réunion du Conseil d'administration du parc de Port-Cros vendredi 2 octobre au cours de laquelle on nous demande d'adopter manu militari un nouveau périmètre pour le parc, périmètre que, par deux fois déjà, nos communes ont refusé l'. Un autre élu, spécialiste des questions maritimes, ajoute : "Ce projet d'intégration des communes au parc n'a d'autre but que de stériliser les communes. Les communes sont fichues l'".

LA PROPOSITION DE HYÈRES

Philippe Barthélémy, maire de Saint-Cyr - "une commune que l'on veut intégrer de force dans ce périmètre" - remarque : "Il est écrit qu'il s'agit du périmètre optimal. Écrit par qui ? Les élus du peuple ? Non. Il n'est pas question d'adhésion forcée. La méthode est inacceptable".

Marc Giraut, maire de Carqueiranne et premier vice-président du Conseil général fait la comparaison suivante : "Les décisions du parc, prises par un fonctionnaire, seront opposables aux tiers, comme au sein du SCOT. Mais qui a le pouvoir au sein des SCOT, qui décide ? Les élus

du peuple qui rendent des comptes lors des élections ! Ce n'est pas le cas des fonctionnaires ! Nous, élus, nous refusons ce périmètre l'". Jacques Pelté, maire de Hyères, a quant à lui souhaité trouver les éléments d'une synthèse et "apaiser" le débat : "Qu'est-ce que le parc de Port-Cros ? Il se trouve sur l'une des îles de notre commune. Hyères y a une mairie annexe qui ne sert à rien. Il y a un seul patron, sur place : le directeur du parc ! La commune, en fait, n'existe plus. Si, demain, on veut intégrer de force Porquerolles dans ce parc, je n'y mettrais plus les pieds car la population me dira : vous nous avez trahi. J'ai donc pris des contacts au sommet de l'Etat pour essayer de dégager une solution consensuelle. Je propose qu'aucune commune ne soit intégrée de force, que les communes soient consultées au préalable et sans précipitation, que le "coeur" du parc reste Port-Cros et que le périmètre du parc intègre les parties naturelles de Porquerolles, voies - sur Giers - un morceau de territoire lié à Porquerolles (IGSS). Mais pas plus. Cette démarche, d'apaisement et de raison, peut s'intégrer à la volonté du gouvernement de développer avec la plupart des îles de la Méditerranée, au sein de l'Union pour la Méditerranée, des vitrines du développement durable à laquelle nous souscrivons. Il ne faut pas oublier : ici, tous les maires du littoral varois s'en font pour la qualité de l'environnement, la protection de la



Gil Bernardi, maire du Lavandou et président du syndicat des communes du littoral varois

nature qui sont parmi nos principaux atouts pour le tourisme. Nous n'avons pas besoin de spécialistes parisiens pour décider à notre place...".

En conclusion, Gil Bernardi, président du syndicat des communes du littoral n'a eu aucune peine à obtenir un vote "unanime et solidaire" pour rejeter le fameux "périmètre" et pour adhérer aux propositions du maire d'Hyères. "Nous attendons un meilleur état d'esprit et moins de mépris chez certains fonctionnaires".

Même rejet unanime de tous les élus du littoral varois sur le projet en débat à Paris concernant le "linéaire côtier" qu'il faudrait "remettre" à l'état sau-

vage" sur 30 % de sa longueur dans chaque commune. Le maire d'Hyères remarque : "Finalement, il n'y a que Hyères et ses îles qui, potentiellement, pourraient éventuellement répondre à un tel critère l'". Un critère qu'il rejette, comme ses collègues, lorsqu'il apprend qu'il faudra interdire au peuple de venir sur ces 30 % de linéaire côtier. Le président du syndicat des communes du littoral ajoute : "Il est même prévu, pour ce retour à l'état sauvage, de supprimer l'un de nos joyaux : le sentier du littoral, construction humaine l'".